

// Service Presse
Tél. 02 40 41 67 06
presse@nantesmetropole.fr

Nantes, le 10 mars 2022

Nantes Université obtient son label I-site NExT « Une excellente nouvelle pour le rayonnement du territoire, un grand succès pour Nantes Université, une vraie fierté pour Nantes » salue Johanna Rolland

« L'obtention de ce label est une excellente nouvelle pour le rayonnement de notre territoire, un grand succès pour Nantes Université, une vraie fierté pour Nantes » a réagi Johanna Rolland, maire de Nantes, présidente de Nantes Métropole après la confirmation par Jean Castex, premier Ministre, aujourd'hui de la labellisation I-site de Nantes Université pour son projet structurant NExT, suivant ainsi les préconisations du jury international du programme d'investissements d'avenir (PIA).

« Nantes figure désormais parmi les leaders européens en matière d'enseignement supérieur et de recherche. Je salue l'énergie collective déployée en continu par l'ensemble des parties prenantes et acteurs de cette réussite. Je remercie également l'ensemble des partenaires extérieurs et des entreprises qui ont aussi soutenu le projet ».

« L'obtention de ce label raisonne d'une manière particulière au regard du contexte actuel, pour l'avenir de la jeunesse et pour imaginer ici, depuis Nantes, des réponses pour le monde de demain. Le projet NExT s'appuie en effet sur deux axes majeurs, la santé du futur et l'industrie du futur, avec un effet d'entraînement sur l'ensemble des disciplines et une forte implication des sciences humaines et sociales » précise Johanna Rolland. « Cela passe par le savoir, par notre excellence scientifique, l'innovation et la connaissance afin d'accompagner notre société dans toutes les transitions qui sont devant elles. Avec cette reconnaissance I-site, le monde de la recherche sera en capacité d'ouvrir de nouvelles voies qui sont autant d'espoirs, notamment pour les étudiants qui bénéficieront des formations à la pointe des enjeux du monde professionnel de demain ».

Pour Fabrice Roussel, vice-président de Nantes Métropole en charge de l'économie, l'enseignement supérieur et la recherche, « le temps où le monde de la recherche fondamentale et celui de l'entreprise fonctionnaient de manière imperméable est dépassé. Avec I-site, de nouvelles voies vont s'ouvrir, grâce à notre force collective. C'est vrai par exemple en matière de santé par le nouveau CHU, sur l'île de Nantes, qui constituera le cœur d'un véritable quartier de la santé où patients, étudiants, chercheurs et entrepreneurs se rencontreront. C'est également vrai pour l'industrie du futur grâce aux atouts et expertises sur le manufacturing du futur et les technologies avancées de production, autour des thématiques de l'aéronautique, du transport terrestre, du naval et du nautisme, et de l'énergie. Cette émulation collective sera aussi permise dans le domaine de la créativité, des sciences humaines et sociales, de l'architecture et de l'environnement, des arts et de la culture... ».

Les acteurs du projet

→ Les membres de Nantes Université :

- Université de Nantes
- Centrale Nantes
- Centre hospitalier universitaire de Nantes (CHU de Nantes)
- Institut national de la santé et la recherche médicale (Inserm)
- Institut de recherche technologique IRT Jules Verne
- École nationale supérieure d'architecture de Nantes (Ensa)
- École des Beaux-Arts Nantes-Saint-Nazaire

→ Les signataires de l'accord de consortium :

- Université de Nantes
- Centrale Nantes
- Centre hospitalier universitaire de Nantes (CHU de Nantes)
- Institut national de la santé et la recherche médicale (Inserm)
- Centre national de la recherche scientifique (CNRS)
- Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae)
- École nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation Nantes-Atlantique (Oniris)
- Institut de cancérologie de l'Ouest (ICO)

→ Les financeurs :

- Agence nationale de la recherche (ANR)
- Union Européenne
- Région Pays de la Loire
- Nantes Métropole

Chronologie du projet

- **Février 2017** - obtention de la labellisation I-site pour le projet NexT
- **Décembre 2019** - suspension par l'État du financement de l'I-site NExT
- **2020** - élaboration du plan d'action NExT2
- **Janvier 2021** - consultation ouverte à tout l'établissement pour contribuer à la rédaction des statuts de Nantes Université
- **Octobre 2021** - visite sur site du jury international
- **1^{er} janvier 2022** – lancement de Nantes Université
- **Janvier 2022** - audition finale par jury international
- **Mars 2022** - confirmation définitive de la labellisation I-site